



ASSEMBLÉE NATIONALE

Expression des besoins dans le cadre d'une consultation de marché pour la communication de LCP-Assemblée nationale.

Contexte

La chaîne parlementaire a connu un changement de Direction en juin 2018. Le mandat a été renouvelé pour une durée de 3 ans depuis le 8 juin 2021.

Finalités de l'expertise

La chaîne parlementaire souhaite recourir à un accompagnement en communication, à qui seront confiées les missions suivantes en coordination avec la Directrice de la communication :

- Accompagner le développement du plan stratégique de la chaîne dans un souci de valorisation des évolutions conduites,
- Concourir au développement de l'image de la chaîne et de ses dirigeants dans les médias et auprès des influenceurs,
- Proposer un plan « média » pour donner une image positive de la chaîne, de ses contenus et de ses dirigeants.

Objectifs de l'appel d'offre

Le présent appel d'offre a pour objet la réalisation de prestations de conseil et d'accompagnement en communication stratégique qui comprennent :

- Le conseil et l'assistance à la mise en œuvre de la stratégie de communication institutionnelle et du plan d'actions de communication annuel,
- La coordination et le suivi des actions conduites,
- L'assistance opérationnelle.

Cadre de la mission

Le prestataire en charge de la mission devra travailler en toute intégrité et indépendance à l'égard d'autres chaînes du secteur Audiovisuel ou prestataire du même secteur.

Le prestataire fournira un éventail des missions effectuées et de ses clients, ainsi que des détails sur les missions qu'il jugera équivalentes.

Le prestataire retenu rendra compte de sa mission au PDG et à la Directrice de la communication. Il signera un accord de confidentialité pour l'ensemble de sa mission.

Calendrier de la mission

L'appel à candidature est publié dans le cadre d'un appel d'offre sans publicité diffus sur son site internet Lcp.fr sur la page « marchés publics ». Les réponses devront être adressées sur la boîte mail aolcpan@lcp.fr avant le **23 décembre 2022**.

Les réponses seront examinées le **26 décembre 2022**. Des questions complémentaires seront éventuellement adressées aux candidats.

LCP

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le candidat sera retenu pour un démarrage de mission à compter du **2 janvier 2023** jusqu'au **31 décembre 2023**.

Conditions financières de la mission

Le montant de la mission sera conclu sous la forme d'un coût mensuel forfaitaire et définitif.